

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Matière :
INSTITUTIONS ET
VIE POLITIQUE

Sous matière :
DESIGNATION DE
REPRESENTANTS

OBJET :
**DESIGNATION D'UN
CORRESPONDANT
INCENDIE ET
SECOURS**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU
EXECUTOIRE

CONVOCAION
CONSEIL EN DATE
DU : 27 MARS 2026

AFFICHAGE EN
DATE
DU : 27 MARS 2026

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU

Séance du Conseil Municipal du jeudi 02 avril 2026
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER,
Maire

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT
François, GRANIER Prescillia, VÉRONIN-MASSET Jean-
François, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe,
CHABERT Sabine, DE LA CASA Javier, GANGLOFF Didier,
BATIGNE Brigitte, GHROUS Melker, BARBAUD Fabienne,
KICHKOFF Gladys, FREUDENREICH Patrick, VIALARET
Max, ESCAFRE Élisabeth, RATABOUIL Michel, SÉMAT
Gérard, GIRY Christophe, LAMMOGLIA Éric, PERLES Bruno,
DE ALMEIDA Marie, PERRIN Afaf, GAÏANI Audrey,
CHANCROGNE Maëva, MONDRAGON Gérard, MOUTON
Jean-Baptiste, FERNANDEZ Sandrine, CADEL Fabien, FONTÈS
Audrey, DERKAOUI Kalvin.

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :
ESTRADE Quentin donne pouvoir à GREFFIER Philippe.

Secrétaire : CHANCROGNE Maëva.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le décret du 29 juillet 2022, pris pour l'application de la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021, dite loi Matras, visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et des sapeurs-pompiers professionnels.

La loi Matras, en son article 13, oblige les communes qui ne disposent pas déjà d'un adjoint au Maire ou d'un conseiller municipal chargé des questions de sécurité civile, à désigner un correspondant incendie et secours.

Le correspondant incendie et secours peut, sous l'autorité du Maire et dans le cadre de ses missions d'information et de sensibilisation des habitants et du Conseil Municipal :

participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune ;

concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde ;

concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive ;

concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune.

Il informe périodiquement le Conseil Municipal des actions qu'il mène dans son domaine de compétence.

Il convient aujourd'hui de désigner un nouveau correspondant incendie et secours.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de désigner Monsieur Patrick FREUDENREICH, Conseiller Municipal.

Monsieur le Maire communiquera le nom du correspondant incendie et secours au représentant de l'Etat dans le département et au Président du conseil d'administration du service d'incendie et de secours.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la désignation de Monsieur Patrick FREUDENREICH, Conseiller Municipal, comme nouveau correspondant incendie et secours.

PRECISE que Monsieur le Maire communiquera le nom du correspondant incendie et secours au représentant de l'Etat dans le département et au Président du conseil d'administration du service d'incendie et de secours.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

| |
|---|
| Ampliation faite le 07 AVR. 2026 Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : 07 AVR. 2026 Par publication le : 08 AVR. 2026 Par délégation Le Directeur Général des Services Nicolas NAYRAL |
|---|

Castelnaudary, le 02 Avril 2026

Le Maire,

Philippe GREFFIER

